



Droit de préemption pour l'ouverture d'un salon de coiffure

Par **DEPIESSE**, le **24/10/2012** à **14:32**

Bonjour,

ma fille Sarah a créée son entreprise et la société Carrefour avait décidé de faire jouer son droit de péremption en ce qui concerne le salon de coiffure pour lequel elle devait signer Lundi et cela au dernier moment (18h!) alors que Sarah s'était super investie dans ce salon

Que peut faire ma fille pour sauver sa peau et parvenir à ouvrir son salon face à une entreprise comme CARREFOUR

D AVANCE MERCI

Cordialement

Marie hélène DEPIESSE (la maman de Sarah MONNIER:0677332975)